

La Gazette du Couloumié

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'ARIEGE • JANVIER 2026 • N°78



Fédération
Départementale
des Chasseurs
ARIEGE

Honneur à nos chiens, sans
eux rien n'est possible...

La Gazette du Couloumié

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

OUVERTURE

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

Le vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

05 61 65 04 02 | fdc09@orange.fr
www.chasse-nature-occitanie.fr/ariege



Amis chasseurs,
cette maison est la vôtre

Sommaire

ÉDITORIAL

p. 3

FÉDÉRATION

p. 4

TECHNIQUE

p. 5
à 9

INTERVIEW

p. 10

INFORMATIONS & BRÈVES

p. 11
à 12

AGENDA

p. 13

LIBRE EXPRESSION

p. 14

VALIDATION ANNUELLE DU PERMIS DE CHASSER

Elle a débuté le 3 juin 2025 dans les locaux de la Fédération de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 le vendredi.

Pour tout renseignement téléphonique, un numéro d'appel est à votre disposition le : **05 61 65 85 45**.

Vous pouvez profiter de votre venue à la Fédération pour nous communiquer votre adresse mail afin d'être destinataire de toutes les informations relatives à la chasse.

EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Pour 2025, 135 candidats ont été reçus à l'examen du permis de chasser, soit un taux de réussite de 74,59 %

Les dates des prochains examens uniques sont les suivantes :

- **du 30 mars au 2 avril, du 4 au 7 mai, du 28 septembre au 1^{er} octobre**
- **et du 30 novembre au 3 décembre 2026**

Ces dates sont communiquées à titre indicatif sachant que les dossiers seront traités par ordre d'arrivée et affectés à une session après validation par l'OFB.

Préinscription obligatoire sur le lien suivant :

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/ariege/permis-de-chasser/preinscription-permis-09.php>

FORMATION AU PIÉGEAGE

La prochaine formation aura lieu le samedi 28 février et le dimanche 1^{er} mars 2026. Pour information, votre présence est obligatoire aux deux séances. Pour éviter les désistements, des frais de pré-inscription non remboursables vous sont demandés (15 €) et incluent les deux repas de midi.

Inscription sur le site internet de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège.

FORMATION DÉCENNALE À LA SÉCURITÉ

L'arrêté ministériel du 5 octobre 2020 impose aux chasseurs une remise à niveau sur la sécurité tous les dix ans. Ainsi tous les chasseurs devront être formés avant octobre 2030. La participation à cette formation figurera sur le titre annuel de validation du permis de chasser.

La Fédération se tient à votre disposition pour l'organisation de formations décennales à la sécurité, soit au siège de la Fédération, soit au sein même de vos équipes. N'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur Laurent Chayron, le formateur au 06 87 76 16 25.

Il vous est désormais possible de suivre la formation en ligne depuis notre site internet.

Éditorial

Sans eux rien n'est possible !

D

ans cette Gazette, nous rendons un hommage appuyé à nos chiens, à ceux qui les soignent toute l'année et à ceux qui les conduisent à la chasse.

La saison bat son plein, le gibier est présent partout, notamment le grand gibier, je vais y revenir.

Pour les chasseurs aux chiens d'arrêt, la saison est satisfaisante ; avec une belle saison en montagne grâce à la présence de nombreuses perdrix grises, voire même de cailles, y compris en plaine, là où il restait encore des chaumes ou autres cultures alternatives. De nombreuses bécasses permettent aux chasseurs de chien d'arrêt de rechercher un magnifique gibier. Un bel arrêt est, tant pour le chien que pour le chasseur, un moment fort et une intense émotion. Ce qui arrive après est variable et c'est tant mieux. D'arrêt ou courant, chacun doit y trouver son compte, l'arrivée d'un peu de neige et de quelques gelées annoncent un terrain plus favorable pour de belles quêtes et de belles menées qui enchantent nos oreilles et nous font oublier le froid aux pieds.

Nous nous régalaons d'une belle menée au cul ; d'un lièvre avec « bâton » ou fusil, malmené par une meute d'Ariégeois, d'un sanglier « bataillé » par les Griffons bleus ou les grands Gascons, en espérant qu'ils ne le mettent pas au ferme dans des montagnes de ronces qui ne craignent, elles, ni la sécheresse, ni la pluie, ni le gel.

Voilà notre quotidien de chasseurs qui nous rend si heureux, un plaisir simple que nous préserverons quoi qu'il en coûte.

L'augmentation importante des frais de vétérinaire est pour nous un réel problème ; il en va de même pour les primes d'assurance qui alourdissent la facture. La solidarité au sein des équipes est alors nécessaire. En ce qui concerne les vétérinaires, il convient de les remercier car la « rurale », comme pour les médecins de campagne, ne fait plus recette. Ils sont pourtant indispensables à notre activité, ils sauvent nos chiens.

Chaque jour qui passe, nous ne pouvons que nous féliciter de l'efficacité des colliers de repérage qui nous permettent de récupérer nos chiens rapidement et d'assurer leur sécurité.

Nombreux d'entre vous, nous alertent sur des engrillages excessifs qui contraignent notre activité. Une loi a pourtant été votée en 2023 et des règles claires édictées par la représentation nationale (voir notre article dans ce numéro).

Après avoir avisé nos partenaires et amis du monde rural principalement concernés, Chambre d'agriculture, Fédération pastorale, syndicats agricoles, forestiers privés, j'ai décidé en accord avec mon conseil d'administration, de demander à Monsieur le Préfet de créer un groupe de travail afin de faire le point sur cette problématique.

A l'heure des trames vertes et bleues, des corridors écologiques, de la libre circulation de la faune sauvage imposés sans ménagement aux chasseurs bien sûr, mais aussi à tous nos concitoyens, il est temps d'engager une réflexion commune afin d'éviter des difficultés dans nos campagnes.

Au rayon des satisfactions, il faut noter la mise en route, certes difficile, d'une filière venaison, indispensable pour nos associations et équipes. Les premiers cervidés qui ont échappé à la « rigueur » des services vétérinaires ariégeois ont été commercialisés à Intermarché de Saint Gérons. Une entreprise sérieuse souhaite s'installer durablement en Ariège avec un projet de transformation de la viande de gibier, localement et en circuit court. Faire partager au plus grand nombre le plaisir de consommer une viande de qualité confortera notre image et sera un plus indispensable pour nous. Un bel enjeu qu'il convient de faciliter au maximum.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

Le Président
Jean-Luc FERNANDEZ



Jean-Luc FERNANDEZ,
Président de la Fédération
Départementale

Fédération



Assemblée Générale de la Fédération

18 avril 2026

LL'Assemblée Générale de la Fédération n'aura pas lieu comme à l'accoutumée le dernier samedi d'avril.

En effet, nous vous donnons cette année rendez-vous pour ce temps fort de la vie fédérale, auquel vous êtes toujours très attachés, le samedi 18 avril 2026 à Mazères.

2026 est une année très spéciale puisqu'il s'agit des 100 ans de la Fédération, évènement que nous célébrerons ensemble dans une ambiance très festive. Cette journée sera ponctuée par de nombreuses animations et clôturée par le traditionnel repas dont le menu sera spécialement concocté pour l'occasion.

Ce repas sera proposé à un tarif plus abordable, la différence sera prise en charge par la Fédération.

Nous vous tiendrons informés de l'organisation pratique de cette journée.



Un élan citoyen pour des paysages préservés : | « J'aime la Nature Propre » en Ariège |

Les 6, 7 et 8 mars 2026, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège renouvelle son engagement en organisant pour la deuxième année consécutive l'opération « J'aime la Nature Propre ». En 2025, cette mobilisation collective avait déjà permis de réaliser 18 chantiers et de rassembler 408 participants, dont 226 enfants, qui ont collecté 85 m³ de déchets disséminés dans les paysages ariégeois. Un succès qui prouve que la protection de l'environnement est une affaire de tous.

Au-delà du simple ramassage, cette initiative se veut écologique, pédagogique et sociale. Elle vise à préserver la biodiversité, tout en sensibilisant le public à la gestion des déchets et au

respect des espaces naturels. Chasseurs, randonneurs, pêcheurs, familles ou associations : chacun est invité à participer, à échanger et à partager une vision commune de la nature.

L'enjeu est aussi de responsabiliser les jeunes générations, en leur montrant que chaque geste compte pour protéger les écosystèmes et réduire notre empreinte quotidienne. Pour encourager cette démarche, la Fédération a créé des animations spécialement conçues pour les établissements intéressés. Si votre association souhaite s'impliquer et organiser un chantier de nettoyage avec un établissement scolaire, ces ateliers peuvent être effectués en amont du chantier, offrant ainsi une approche concrète et éducative pour les élèves.

Pour renforcer l'impact de cette édition, des référents formés sont désormais disponibles pour accompagner les participants dans l'organisation de collectes. Que vous souhaitiez rejoindre un site existant ou lancer votre propre action en Ariège, toutes les informations sont accessibles sur le site de la Fédération ou en contactant la Fédération directement.



Rendez-vous
les 6, 7 et 8
mars 2026 !

Invitez vos proches
et agissons pour
une Ariège propre.



Technique



Tableau de chasse sanglier à mi-saison :

Vers une stabilité des prélèvements à l'échelle départementale ?

Depuis 9 ans maintenant, la Fédération effectue un sondage à la mi saison pour suivre et tenter de pronostiquer le tableau de chasse sanglier de la saison en cours puis d'affiner la gestion de l'espèce si nécessaire.

Dans le cadre du Plan National de Maîtrise du Sanglier, chaque équipe de chasse doit, depuis la saison 2025/2026, transmettre à la Fédération le nombre de sangliers prélevés durant la semaine écoulée. En effet, depuis lors, la Fédération est dans l'obligation de communiquer ces données à la DDT tous les lundis en fin de journée.

Dans le tableau suivant vous trouverez le nombre de sangliers prélevés par les équipes par canton, par mois.

Nous avons précisé le nombre d'équipes concernées ainsi que le total à la même époque en 2024.

A partir de l'ensemble de ces données nous avons fait une estimation de la tendance d'évolution pour cette saison.

Les enseignements sur la chronologie des prélèvements sont identiques à ceux de l'année dernière : plus on avance dans la saison, plus il se prélève de sangliers.

- Au mois d'août il s'est prélevé 118 sangliers essentiellement en plaine, surtout sur les cantons de Mirepoix et Saverdun (ouverture de la chasse de l'espèce le 16 août 2025 en zone de plaine et le 31 août 2025 en zone de montagne).

- En septembre, les prélèvements « décollent » avec 524 animaux car tout le monde va à la chasse.

- En octobre, il s'est prélevé 597 animaux. Les conditions de chasse sont meilleures mais l'augmentation n'est pas exceptionnelle car les équipes des cantons de montagne sont à la chasse à l'isard.

- En novembre, les prélèvements doublent avec un tableau de 1455 animaux.

Du mois d'août au dernier weekend de novembre, il s'est prélevé 2694 sangliers en Ariège.

Nous avons donc estimé les tendances d'évolution pour la saison 2025/2026 en restant fidèles à nos trois classes : hausse quand la variation est supérieure à plus de 15%, stable quand la variation se situe entre plus et moins 15 %, baisse quand la variation se situe en dessous de moins 15%.

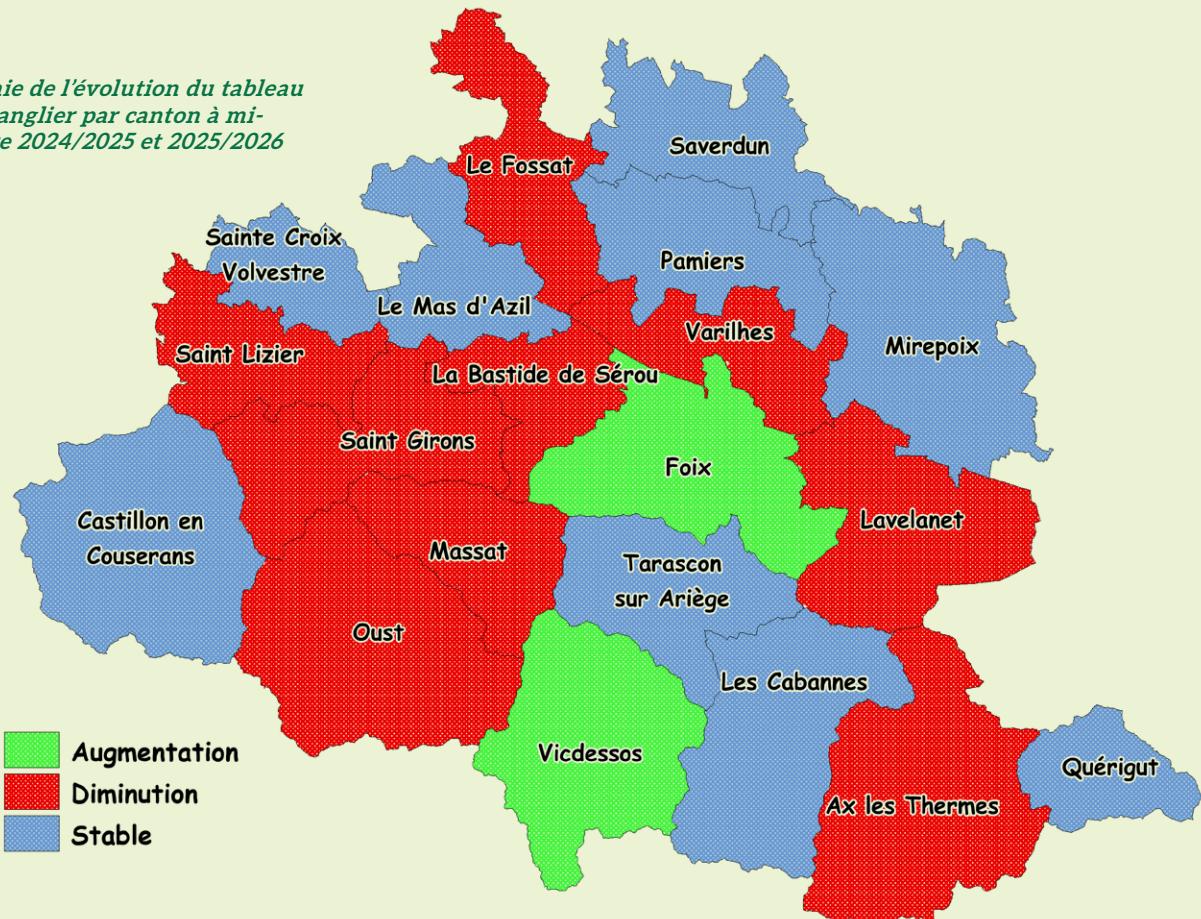
- On peut observer que 9 cantons ont une tendance d'évolution à la baisse. Il s'agit des cantons d'Ax Les Thermes, La Bastide de Sérou, Le Fossat, Lavelanet, Massat, Oust, Saint Girons, Saint Lizier et Varilhes.

- Les 9 autres cantons sont sur une tendance stable. Il s'agit des cantons de Les Cabannes, Castillon en Couserans, Le Mas d'Azil, Mirepoix, Pamiers, Quérigut, Saverdun, Sainte Croix Volvestre et Tarascon sur Ariège.

- Deux cantons ont une tendance à la hausse, il s'agit des cantons de Foix et Vicdessos.

CANTON	NOMBRE D'ÉQUIPES	NOMBRE DE SANGLIERS PRÉLEVÉS EN 2025					TOTAL MI SAISON AU 30 11 2024	ESTIMATION TENDANCE PAR RAPPORT À 2024
		AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	Total mi saison au 30 11 2025		
Ax les Thermes	6	0	13	11	97	121	161	BAISSE -25%
La Bastide de Sérou	5	0	10	6	24	40	66	BAISSE -39%
Les Cabannes	8	1	39	25	149	214	203	STABLE 5%
Castillon en Couserans	12	5	49	55	148	257	233	STABLE 10%
Foix	15	2	68	61	190	321	249	HAUSSE 29%
Le Fossat	4	7	10	8	16	41	69	BAISSE -41%
Lavelanet	13	10	34	55	102	201	242	BAISSE -17%
Le Mas d'Azil	5	9	29	26	37	101	91	STABLE 11%
Massat	4	0	4	8	27	39	69	BAISSE -43%
Mirepoix	12	24	70	88	133	315	285	STABLE 11%
Oust	7	0	5	13	55	73	140	BAISSE -48%
Pamiers	5	6	16	14	21	57	57	STABLE 0%
Quérigut	4	3	28	12	36	79	84	STABLE -6%
Sainte-Croix Volvestre	3	2	5	10	34	51	57	STABLE -11%
Saint-Girons	7	2	13	29	46	90	141	BAISSE -36%
Saint-Lizier	9	6	32	40	53	131	213	BAISSE -38%
Saverdun	9	22	24	32	44	122	114	STABLE 7%
Tarascon sur Ariège	14	2	23	42	120	187	209	STABLE -11%
Varilhes	10	17	43	54	76	190	231	BAISSE -18%
Vicdessos	5	0	9	8	47	64	38	HAUSSE 68%
Total	157	118	524	597	1455	2694	2952	STABLE -9%

Cartographie de l'évolution du tableau de chasse sanglier par canton à mi-saison entre 2024/2025 et 2025/2026



Quel pronostic pour cette fin de saison ?

Le scénario d'une stabilité des prélèvements à l'échelle départementale semble se dessiner pour cette saison. Nous constatons que cette tendance s'observe sur la moitié du département.

Un peu moins de la moitié du département semble concernée par une baisse. Le nouveau mode de recueil des tableaux (à la semaine) a peut-être induit un biais, certaines équipes ne communiquant pas leurs prélèvements de façon régulière. L'analyse des carnets de battues en fin de saison permettra d'y voir un peu plus clair et de mieux cerner le sujet.

Comme chaque année, nous resterons prudents et modestes en matière de pronostics.

Certains paramètres, seuls ou cumulés peuvent avoir une réelle incidence sur le tableau final et nous ne pouvons les anticiper. Il s'agit bien évidemment de la météorologie, de l'enneigement en montagne, de la disponibilité alimentaire.

Nous voulons remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ce travail en nous retournant chaque semaine le nombre de sangliers prélevés.

Leur implication contribue à légitimer leur statut de gestionnaire de la faune sauvage.

Dernière minute !

Dermatose nodulaire : les chasseurs aux côtés de tous les éleveurs ariégeois



Aujourd'hui l'élevage, demain la chasse, la ruralité est au bord du gouffre et comme disait Anne Roumanoff « on ne nous dit pas tout ! ».

Fidèles à nos valeurs, à nos anciens et afin de préserver l'avenir de nos enfants, de nombreux chasseurs ont manifesté leur soutien plein et entier à **tous** les éleveurs ariégeois durement touchés et honteusement traités.

Rond-point de Tarascon : Jean Luc FERNANDEZ, Président de la FDC 09, aux côtés de Sébastien DURAND, Président de la Coordination Rurale 09 et Philippe LACUBE, Président de la Chambre d'Agriculture 09.

Savoir distinguer chez le sanglier, la pneumonie vermineuse des pneumonies infectieuses

(Introduction)

Dans le cadre de l'Examen initial de la venaison, désormais systématique avant toute consommation du gibier, le chasseur peut être confronté lors de l'éviscération finale d'un sanglier au local de chasse à l'aspect anormal des poumons.

Les poumons font partie des viscères qu'il faut impérativement contrôler au même titre que le foie et les reins.

Parmi les différentes pathologies pulmonaires rencontrées, l'une d'elles est en relation avec un danger parasitaire paraissant en expansion dans notre département : c'est la pneumonie vermineuse due à des vers appelés Métastrongylidés.

Si leur présence ne remet pas en question la consommation de la carcasse, elle doit être distinguée des pneumonies microbiennes qui elles, sont susceptibles d'entrainer la destruction de celle-ci.

"

Jean-Pierre ALZIEU¹, Laurent CHAYRON²,
Mylène LEMAIRE-MEYER¹ et coll.

¹ Laboratoire Vétérinaire Départemental
de l'Ariège (LVD 09), Rue de Las Escoumes,
09008 FOIX CDIS

² Fédération des Chasseurs de l'Ariège,
Le Couloumié, Labarre, 09000 FOIX

En effet, ils vivent dans la lumière des petites bronches et bronchioles, principalement des grands lobes pulmonaires (appelés diaphragmatiques). En cas d'infestation massive, ils s'accumulent par dizaines voire par centaines dans les grosses bronches et même dans la trachée.

Ces vers sont responsables de bronchite et de bronchiolite ; ils ne sont pas transmissibles ni à l'homme, ni aux chiens.

Les marcassins et jeunes sangliers, principalement dans leur première année de vie, s'avèrent les plus sensibles, avec mortalité possible.

Lors de fortes infestations, le sanglier présente de la toux, du jetage nasal (avec écoulements muqueux) et des difficultés respiratoires plus ou moins intenses.

Le chasseur peut parfois suspecter ce problème lorsque le sanglier s'arrête souvent pendant la traque et s'essouffle anormalement avec des quintes de toux. Des surinfections microbiennes, parfois purulentes sont possibles ; elles sont à distinguer des pneumonies infectieuses strictes.

Chez les sangliers plus âgés, la plupart des infestations sont absentes ou plus faibles, ne produisant pas de symptômes et de lésions évidentes à l'examen des poumons.

1. Les métastrongylidés, vers pulmonaires du sanglier

1.1 Des parasitoses respiratoires majeures chez les jeunes sangliers

Deux espèces majeures, *Metastrongylus apri* (= *M. elongatus*) et *M. pudendotectus* parasitent les poumons des sangliers ; ces parasites sont rencontrés aussi chez le porc élevé en plein air.

Les vers adultes sont de grande taille (jusqu'à 6 cm de longueur) et aisément détectables à l'œil nu, à condition d'inciser les poumons et d'ouvrir la trachée.



Les vers pulmonaires du sanglier sont de grande taille et aisément visibles dans les bronches et parfois même en abondance dans la trachée

1.2 Un cycle nécessitant l'ingestion de lombrics, hôtes intermédiaires

Le cycle évolutif de ces vers parasites des poumons est complexe car il passe obligatoirement par un hôte intermédiaire, qui est un lombric, le « ver de terre » classique.

Les parasites adultes dans les poumons pondent des œufs, retrouvés ensuite dans le tube digestif et éliminés dans les matières fécales.

Ces œufs sont en fait déjà embryonnés (contenant une larve L1 dite de premier âge) ; ils sont ingérés par un lombric (*Lumbricus terrestris*). Deux mues complémentaires se déroulent dans les tissus du lombric infesté, pour obtenir le stade larvaire final L3, directement infestant pour le sanglier.

Les sangliers (ou les porcins) infestés sont la source d'infestation des lombrics.

Après ingestion par le sanglier de vers de terre contaminés, la migration larvaire puis l'arrivée au stade adulte du parasite dans les poumons s'accompagnent de lésions extensives.

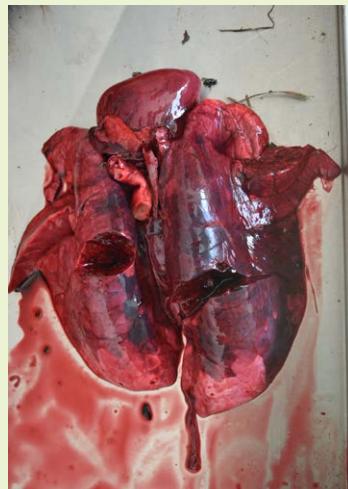
Extérieurement, les poumons présentent alors un aspect anormal, souvent volumineux suite à de l'emphysème. Des zones un peu géométriques plus foncées, en légère dépression mais peu indurées sont fréquentes ; elles correspondent à un véritable affaissement du tissu pulmonaire (le parenchyme) privé d'air, appelé « atélectasie ».



Poumons avec lésions d'emphysème et d'atélectasie lors d'infestation massive par les Métastrongylidés

Dans les infestations massives, le parenchyme est également congestionné, présentant un aspect rouge accusé lié à l'accumulation de sang.

Aspect volumineux des poumons avec congestion et nombreuses zones d'atélectasie lors d'infestation massive



L'incision des poumons et des bronches révèle aussi une présence abondante de mucus dans les voies respiratoires.

1.3 Une spécificité de la vie en plein air

Ces parasites sont très difficiles à contrôler du fait de la longévité et de l'omniprésence des vers de terre, pouvant induire une très forte prévalence d'infestation, (atteignant pour information, jusqu'à 90 % chez des sangliers élevés en enclos).

Il est nécessaire de rester vigilant sur cette parasitose qui une fois installée dans les parcours, peut constituer une source permanente d'infestation des sangliers présents sur cette zone.

Le diagnostic se fait le plus communément sur autopsie (réalisée idéalement dans les 24 heures) en cas de mortalité ou sur l'observation systématique des poumons lors de l'examen initial du gibier. Les parasites apparaissent facilement à l'incision transversale du poumon, laissant apparaître dans les bronches et bronchioles des pelotes de vers entortillés.



Les vers pulmonaires sont aisément visibles dans les bronches et bronchioles à la section des poumons souvent congestionnés

Rappelons ici que ces vermineuses respiratoires ne sont pas des motifs de retrait de la carcasse de la consommation humaine, sauf si elles sont associées à des complications de pleurésie et/ou de pneumonie fibrinée et purulente.

2. Les Pneumonies infectieuses du sanglier

2.1 Une prédisposition certaine des poumons aux infections

Le sanglier est aussi sujet à des pneumonies microbiennes. Il s'agit généralement de cas individuels, les épizooties étant plutôt rares dans cette espèce.

Les microbes sont échangés entre sangliers, par contact direct (« de nez à nez ») par la salive ou le jetage. Ils pénètrent ensuite dans la sphère naso-pharyngée où l'infection ne se propage pas chez des animaux en bonne santé, sans maladies intercurrentes : toutefois, ces sangliers deviennent alors des porteurs sains de ces microbes.

A l'inverse, chez des animaux affaiblis immunitairement (sous-alimentation hivernale, absence de réserves graisseuses, autres infections, parasitisme digestif ou respiratoire ...), ces microbes hébergés dans la gorge peuvent alors coloniser par proximité successivement la trachée, les bronches puis le tissu pulmonaire (parenchyme).

La forme aigüe est souvent mortelle mais de nombreuses formes chroniques sont observées, souvent non mortelles mais associées à une perte d'état du sanglier et à son essoufflement rapide à l'effort, notamment lors de battues.

2.2 Des lésions bien décelables lors de l'éviscération

En début d'évolution correspondant à la phase aigüe de l'infection, les poumons sont congestionnés d'abord dans les parties antérieures (lobes apicaux), puis dans les grands lobes (lobes diaphragmatiques). La surface des poumons (plèvre) perd son aspect lisse au profit d'un aspect dilaté, exsudatif et irrégulier. Rapidement, le parenchyme perd son aspect rose et souple au profit de zones plus sombres, densifiées par les produits de l'inflammation, visibles directement et à la section.



Atteinte généralisée de poumons lors d'une phase aigüe de pneumonie microbienne

Cet ensemble lésionnel est aisément détectable lors de l'examen initial du gibier : ce stade initial de l'infection s'accompagne souvent de fièvre et est responsable aussi dans la quasi-totalité des cas, d'une congestion de la carcasse.

Il faut alors procéder au retrait et à la destruction de celle-ci.

Il existe aussi des formes plus chroniques de ces pneumonies, bien caractérisées à l'incision des poumons, par la disparition d'une large part du tissu pulmonaire, habituellement rose et souple, au profit de tissus cicatriciels fibrosés, d'aspect blanc-grisâtre.



Lésions de pneumonie chronique fibreuse, au centre de l'image, contrastant avec l'aspect normal du poumon dans les parties latérales et inférieures

En guise de conclusion

L'ensemble des illustrations proviennent de sangliers du département de l'Ariège ... donc, ce genre de constats sanitaires n'arrive pas qu'aux autres !

Il est impératif de rappeler ici l'absolue nécessité de la réalisation de l'Examen initial du gibier et la rigueur indispensable à l'inspection de tous les viscères.

Les poumons perdent alors une large part de leur fonction d'oxygénation du sang ; il s'ensuit une insuffisance respiratoire, d'intensité variable. En cas de perte d'état général de la carcasse, il est recommandé de retirer celle-ci de la consommation.

2.3 Le cas des abcédations pulmonaires

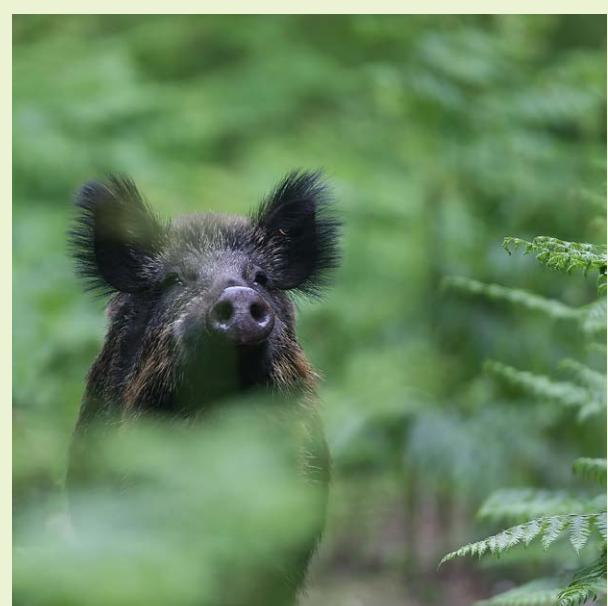
La présence d'abcès multiples dans les poumons est toujours défavorable à la consommation de la carcasse. En effet, le foie, les reins et les poumons sont très intensément perfusés par le sang : à ce titre, ils sont souvent le « site d'accueil » à distance de divers microbes, provenant de sites d'infections primaires (plaies, infections et autres causes diverses).

Ces infections véhiculées par le sang (hématogènes) sont souvent responsables d'abcès de taille et de couleur de pus très variables.



Multiples abcès pulmonaires caséux à coque épaisse chez un sanglier

Leur présence fait suspecter la présence probable des microbes en cause dans l'ensemble de la carcasse. Aussi, quelle que soit leur origine présumée, ces ensembles abcédatifs doivent entraîner le retrait et la destruction de la carcasse.



Interview

Joël Torres,



PRÉSIDENT DE L'AICA GASTON PHOEBUS
ET DE L'ACCA DE MONTGAILHARD

FDC09 : Pouvez-vous nous présenter l'AICA Gaston Phoebus ?

Joël Torres : Elle était initialement composée des ACCA du Bosc, Ganac, Saint Pierre de Rivièvre, Montgailhard, Pradières et Foix, soit six communes.

J'ai pris la présidence en 2014/2015 et actuellement elle est composée des ACCA de Foix, Saint Pierre de Rivièvre et Montgailhard. L'AICA loue et gère les domaniaux du consulat de Foix, soit une superficie de 4700 hectares. Nous sommes entre 130 et 140 chasseurs. Il y a dix ans nous étions 180. L'avantage de notre territoire c'est que nous l'avons ouvert à tous les types de chasse. Il n'y a pas un mode de chasse qui empêche les autres.

Le chasseur de chien d'arrêt n'est pas exclu du territoire, sous prétexte de chasse au grand gibier et en même temps il est possible d'aller à la chasse au chien courant mais au lièvre, essentiellement au bâton. Nous avons ouvert la chasse à l'approche durant toute la saison, tant pour les cervidés que les chevreuils. Nous pouvons faire courir le lièvre avec le bâton jusqu'au 28 février. Cette organisation nous permet de pouvoir maintenir un nombre de sociétaires suffisant pour pouvoir continuer à payer la location des domaniaux.

FDC09 : Comment se portent les populations de grands gibiers ?

Joël Torres : Nous avons une très forte population de cervidés et donc un gros plan de chasse à réaliser. Cette année nous avons à prélever 43 biches, 7 cerfs et 5 indéterminés. Nous disposons de 10 chevreuils à prélever mais la population ne me semble pas avoir la même dynamique que celle du cerf ; elle semble stagner, voire baisser. Le sanglier est présent avec un tableau de chasse qui tourne en moyenne autour de 70 individus. Cette année il semble y avoir un certain tassement en début de saison, nous verrons à la fermeture ce qu'il en est.

FDC09 : Est-ce que cela revient cher de pratiquer la chasse sur l'AICA ?

Joël Torres : Depuis que je suis à la présidence, nous n'avons pas augmenté le prix des cartes. Cela fait dix ans que leur prix est plafonné à 250 euros car il faut que tout le monde puisse chasser. En conséquence nous engageons des actions pour pouvoir régler la facture des domaniaux. Avant le COVID, chaque année nous organisions des repas, je trouvais des sponsors et nous arrivions à servir de 120 à 130 repas.

FDC09 : comment voyez-vous l'avenir ?

Joël Torres : Je suis un peu inquiet quand je vois le nombre sans cesse croissant de non chasseurs qui évoluent sur nos territoires durant la période de chasse ; la cohabitation devient de plus en plus compliquée.

Il faudrait organiser la fréquentation car même les éleveurs et les bergers ont des problèmes avec le grand public. L'activité pastorale a vraiment apporté un plus sur la qualité des estives en maintenant des milieux propres et ouverts. Cela profite énormément à nos populations de lièvres. Il y a donc de nombreuses activités qui se croisent et qui sont nécessaires au territoire.



Les forestiers ont besoin de chasseurs pour pouvoir maîtriser les populations de cervidés car sans nous qui peut faire les prélevements sur la faune sauvage. Autant la chasse est très encadrée, autant la fréquentation du grand public n'obéit à aucune règle. Il faudra à l'avenir avancer sur ce thème.

La négociation de la location des domaniaux est un autre point important. En 2028 auront lieu les prochaines adjudications, organisées par l'Office National des Forêts. Nous devrons être vigilants afin de pouvoir conserver notre territoire et sa gestion en l'état. Nous devons faire perdurer une chasse populaire, accessible au plus grand nombre et qui ne soit pas réservée aux personnes les plus fortunées.



Loi sur l'engrillagement

La loi du 2 février 2023 vise à limiter l'engrillagement des espaces naturels afin de préserver la continuité écologique et protéger la faune sauvage. Les clôtures, lorsqu'elles fragmentent les habitats, provoquent blessures, mortalité animale, dégradation des forêts et difficultés d'intervention lors d'incendies.

Désormais, dans les zones naturelles ou forestières, les clôtures doivent :

- laisser passer la faune,
- être non dangereuses,
- mesurer 1,20 m maximum,
- être surélevées de 30 cm,
- être faites de matériaux naturels ou traditionnels.

La loi impose une mise en conformité avant 2027 pour les clôtures de moins de 30 ans, et prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'à 3 ans de prison et 150 000 € d'amende.

Certaines clôtures bénéficient de dérogations, notamment : activités agricoles, régénération forestière, parcs d'entraînement de chiens, raisons scientifiques, domaines nationaux, jardins ouverts au public, ou motifs de sécurité publique.

Pour plus d'informations, consultez l'intégralité de la note sur notre site internet

Source : Office Français de la Biodiversité

Informations —

L'ASCA09 dynamise la chasse à l'arc en Ariège : formations, rencontres inter-départementales et promotion de la chasse à l'arc



Cette année, l'ASCA09 s'est particulièrement illustrée par son engagement en faveur d'une pratique responsable et encadrée de la chasse à l'arc. L'association a organisé deux JFO (journées de formation obligatoires), rassemblant plusieurs dizaines de participants venus se former aux fondamentaux de cette discipline exigeante.

Les matinées se sont déroulées au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège, où les formateurs ont abordé réglementation, sécurité et bonnes pratiques. L'après-midi, les participants ont poursuivi avec des ateliers pratiques sur le site d'Arabaux, un terrain idéal pour s'initier aux gestes techniques et aux situations de tir.

L'ASCA09, remercie la Fédération pour la mise à disposition d'une partie du terrain d'Arabaux qui permet aux futurs chasseurs et aux adhérents de pouvoir se former et se perfectionner. L'association prévoit la réalisation d'un parcours 3D, d'un sanglier marchant et d'un arc trap sur ce site.

Dans la continuité de ces formations, l'ASCA09 a organisé un week-end à Massat qui a marqué un tournant dans les échanges entre chasseurs à l'arc. L'association y a convié les départements limitrophes de l'Ariège pour partager un parcours 3D, favorisant rencontres, échanges d'expériences et convivialité.



Soucieuse de renforcer les liens au-delà des frontières du département, l'ASCA09 a également accueilli, le temps d'un autre week-end, des archers venus de toute la France pour participer à deux chasses à l'arc. L'association a eu l'honneur de recevoir notamment des chasseurs à l'arc de Sologne, du Gard, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, dont la présence a été particulièrement appréciée. L'ASCA09 est par ailleurs régulièrement invitée par d'autres associations de chasse à l'arc ou d'autres ACCA sur toute la France.

À travers ces initiatives, l'ASCA09 confirme son engagement : proposer des formations de qualité, encourager un esprit communautaire et promouvoir la pratique de la chasse à l'arc.

Brèves



Monsieur le Préfet aux côtés du Président et de Mr André Lannes

Départ de Mr Simon Bertoux, Préfet de l'Ariège

Nous avons eu l'immense plaisir de travailler avec un Préfet exceptionnel, très à l'écoute du territoire, de ses habitants et des usages. Sa capacité à comprendre les problématiques a été pour nous riche d'enseignements.

Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.



Elle est pour toi cette chèvre, Martu !

Tristan a toujours chassé l'isard avec Maxime et son père Serge. Maxime, Président de l'AICA de Lordat Vernaux, est décédé accidentellement il y a 3 mois. Après une belle approche sur les hauteurs de Luzenac, Tristan, accompagné de Serge, a prélevé une chèvre exceptionnelle. Son trophée a été coté 101,14 et s'est vu classé médaille d'or !

A cette occasion, nous avons une pensée émue pour Maxime à qui ce magnifique trophée sera dédié.

Recherche espèces naturalisées

Votre Fédération recherche, dans le cadre d'une exposition permanente à Ustou (Maison du bouquetin), des espèces naturalisées présentes dans notre département et éventuellement des trophées de chasse.



Cazaux : une messe de la Saint Hubert a été célébrée

A l'initiative des ACCA de Cazaux et Loubières, du comité des fêtes de Cazaux et de l'amicale des chasseurs de sanglier, une messe de la Saint Hubert a été célébrée en l'église de Cazaux le 15 novembre dernier. Les participants ont pu notamment assister à la bénédiction des chiens. La formation des échos de l'Estrique a magnifiquement animé la cérémonie et le repas qui a clôturé cette soirée. La population a été invitée à cette occasion.

Félicitations aux organisateurs pour cette belle manifestation !

La filière de valorisation de la venaison se met en marche



La filière de valorisation de la venaison prend forme grâce à l'implication des ACCA et AICA du département.

La commercialisation des premiers cerfs a débuté sur le site d'Intermarché de Saint Girons, en présence du Président Fernandez.

Le Président devant le stand de « Saveurs sauvages »



Intervention de Mr Fernandez en présence du Maire de Prades et des élus du département

Prades : Inauguration de la maison de la chasse

Mr Hervé Peloffi, Maire de Prades a inauguré deux bâtiments communaux dont la maison de la chasse moderne et bien équipée avec, entre autres, une salle de découpe et une chambre froide.

Une belle réalisation, les chasseurs de Prades et Montaillou ayant bien sûr fait une grande partie des travaux.

Il convient de remercier chaleureusement un Maire du monde rural, proche de l'ACCA et soucieux de ces équilibres indispensables à la ruralité.

Le Président de la Fédération des Chasseurs de l'Ariège a pris la parole à cette occasion.

Merci encore à Monsieur le Maire de Prades et son conseil municipal !

ACCA de Ganac : un beau sanglier prélevé !

Le 11 novembre dernier, Mr Joel Burgas, invité par l'ACCA de Ganac, a eu la chance de prélever ce beau mâle de 147 kg poids vif, 125 kg vidé. Belle performance !



Agenda 2026



CONCOURS AFACCC 09/31

- L'AFACCC 09/31 organise un premier concours sur lièvre les 7 et 8 février 2026 à Capens (Haute-Garonne).

Contact : Mr Roland Sepold

Tel : 06 30 31 99 32

Mail : rolandsepold@orange.fr

- Un second concours sur sanglier se déroulera à Lézat les 28 février et 1^{er} mars 2026.

Contact : Pascal Claustres

Tel : 06 77 07 63 18

Mail : pascal.claustres@gmail.com

- Enfin, la régionale lièvre aura lieu à Auribail (Haute-Garonne) les 13, 14 et 15 mars 2026

Contact : Mr Daniel Gales

Tel : 06 81 87 43 13

Mail : danielgales@danicy.fr

CHALLENGE SUR BÉCASSES NON TIRÉES



Le challenge aura lieu cette année le dimanche 22 février sur les ACCA de St Victor-Rouzaud et Artix.

Organisé par le CNB 09, ce challenge reste réservé aux conducteurs amateurs de chiens d'arrêt uniquement.

Il est ouvert tout aussi bien aux adhérents qu'aux non-adhérents au club. Il s'agit d'observer les chiens en action de chasse sur gibier naturel. Ceux-ci seront répartis en batteries de races continentales ou de races britanniques.

Ils chasseront deux par deux et seront jugés sur leur passion, leur allure, la qualité de leur quête et de leur arrêt. A l'issue de l'épreuve, les meilleurs chiens de chaque groupe seront récompensés et les juges délibéreront pour désigner le vainqueur parmi eux. Les discussions entre passionnés de chien d'arrêt se poursuivront ensuite autour d'un excellent repas, pour ceux qui le souhaiteront.



RÉUNION D'INFORMATION EN COUSERANS

Le 24 octobre, la section ariégeoise du Club National des Bécassiers (CNB) a organisé une réunion d'information à Taurignan-Vieux pour sensibiliser les chasseurs du Couserans au rôle du CNB dans la préservation de la bécasse et la défense de sa chasse. Grâce au relai d'information assuré par la Fédération départementale des chasseurs et les présidents d'ACCA et d'AICA, une douzaine de chasseurs ont participé à l'événement.

Les intervenants ont présenté les actions du CNB : envoi d'ailes pour l'analyse du ratio jeunes/adultes, utilisation de l'application Bécanotes pour suivre l'abondance de la population, et la collaboration avec la FDC09 sur les carnets de prélèvements. L'idée d'organiser l'édition 2027 de ce challenge en Couserans a été avancée.

La rencontre s'est terminée autour du verre de l'amitié. Les organisateurs tiennent à remercier Madame le Maire, les participants et l'ensemble des personnes ayant contribué à la réussite de cette réunion.



Cette journée se veut avant tout un moment de rencontres et de convivialité autour d'une passion commune.

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez contacter Mr Jérôme Bonnet de préférence par mail (voir coordonnées ci-dessous).

**Club national des bécassiers
- section de l'Ariège -**

**Jérôme BONNET
06.07.74.65.12 - jejeducarla@orange.fr**





Libre expression

« Parlons science »

Depuis la nuit des temps, en tous cas depuis que l'homme s'est redressé et est devenu « Sapiens », il n'a eu de cesse de revendiquer une intelligence supérieure à celle de tous les êtres vivants qui peuplent la planète.

Il a pu ainsi faire la démonstration que siège entre ses deux oreilles une cervelle si performante qu'elle lui permet de tout savoir, de tout découvrir, de tout comprendre, de tout inventer, de tout dominer... enfin presque tout.

Selon lui, nul ne saurait contester cette suprématie, à part quelques primates peut-être dont, nous le savons, il n'est pas si éloigné. Il ne trouve d'adversaire à sa mesure qu'au sein même de sa propre espèce. C'est ici que les choses se gâtent.

En effet, chacun est bien sûr persuadé d'avoir toujours raison sur tout.

Pour se convaincre et surtout convaincre les autres de cette supériorité, il faut alors pouvoir s'appuyer sur des affirmations certaines qui ne peuvent souffrir d'aucune contestation surtout venant des autres. C'est ici que la science intervient.

“Tout ce qui est affirmé pour ne pas être remis en cause doit donc être scientifiquement étayé. En clair, il faut pouvoir « ramener sa science »...”

En conséquence, on choisira les meilleurs parmi les meilleurs pour répandre Urbi et Orbi la vraie parole. Celle-ci n'est pourtant trop souvent que vérité au doigt levé et non vérité acquise ; acquise à force d'observations, de recherches, de comparaisons, de découvertes, d'avancées véritablement scientifiques et surtout de beaucoup d'humilité.

À longueur de journées, se répandent ainsi partout et sur tous les sujets d'éminents spécialistes. La chose environnementale en particulier n'échappe pas à la règle et figure même en tête de gondole. Le seul pédigré des intervenants doit suffire bien sûr à convaincre de la véracité de leurs démonstrations et affirmations.

Mais à y regarder de plus près, ils sont tous ou presque ; dirigeants, salariés, voire les deux d'associations ou d'organismes militants et prêchent donc pour leur propre chapelle.

Ainsi les Présidents, Directeurs, chargés de mission, référents, techniciens de ces « boutiques environnementales » sont tous présentés comme d'éminents scientifiques, spécialistes des sujets qu'ils abordent. En conséquence, leurs propos et écrits doivent être pris pour argent comptant.

Le grand public est bien sûr visé, la jeunesse en particulier.

Il sera ainsi démontré, par exemple : pourquoi tel produit, pourtant autorisé partout dans le monde, doit être interdit ici.

Pourquoi telle ou telle espèce doit être protégée car en voie de disparition, alors que d'autres, preuves véritablement scientifiques à l'appui, démontrent le contraire.

Pourquoi l'effondrement des populations d'insectes est certain ? Tant pis si l'étude sur laquelle s'appuie cette affirmation est trop parcellaire pour pouvoir en généraliser les conclusions.

Pourquoi la déforestation gagne partout, en particulier en France. Non ailleurs peut-être mais pas en Europe, ni dans l'hexagone qui depuis plusieurs siècles n'avait jamais été aussi boisé.

Pourquoi les mortalités d'abeilles ne peuvent être dues qu'à l'usage des néonicotinoïdes, alors que certains ruchers touchés se trouvent à plusieurs dizaines de kilomètres du premier pulvérisateur ? Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ?

Le tout est bien sûr affirmé à grand renfort de publications dites scientifiques.

Non la science n'est pas simple affirmation. La science doit rechercher, démontrer. Elle est basée sur l'acceptation de la remise en cause permanente dans le seul souci de faire la connaissance. Elle doit traquer les biais qui altèrent les résultats et accepter les divergences avec les résultats obtenus par d'autres aux fins de comparaisons et enfin de validations.

La science ce n'est pas compiler et analyser ses propres observations, sans souffrir les corrections des comités de relecture, sans publications dans de véritables revues scientifiques et non dans la feuille de chou rédigée et publiée par soi-même.

La science, la vraie, les scientifiques, les vrais, savent et acceptent bien sûr le fait que leurs certitudes puissent parfois être remises en cause, aujourd'hui ou demain, par les travaux et les découvertes des autres.

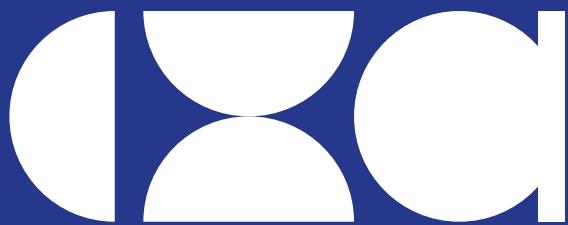
Chasseurs, agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs et autres simples citoyens, qui sommes aujourd'hui les destructeurs désignés de notre environnement, nous devons nous armer de courage et de patience. C'est scientifiquement prouvé, la science, la vraie, portée par l'intelligence des hommes finit toujours par l'emporter, même s'il en reste encore une poignée pour affirmer aujourd'hui que la terre est plate.

En outre, ce sera moins fatigant pour eux, mais il y a de fortes chances pour que les bonimenteurs de tout poil chargent l'intelligence artificielle de fabriquer pour eux toutes les pseudos études et autres affirmations fallacieuses pour tenter de poursuivre leur œuvre destructrice.

Pour ce qui me concerne, jamais, tout ce que je dis ou tout ce que j'écris n'est, comme d'habitude, que l'humble fruit des cogitations de ma très imparfaite matière grise que je travaille d'arrache-pied à améliorer. Je vous encourage à en faire de même.

“Faire travailler les neurones ça maintient en bonne santé... c'est scientifiquement prouvé.”

Jean GUICHOU



Clément Allabert
Xavier Cuq
Assurances

N° Orias : 16004425 et 09052398

📍 7 route de Mirepoix,
09100 PAMIERS

📞 +33 5 61 67 90 67

📍 16 ter avenue Général Leclerc,
09000 FOIX

📞 +33 5 61 65 04 34

📍 3 Place Gambetta,
31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

📞 +33 5 61 81 60 13

✉️ contact@cxa-conseil.fr

** Pour les fêtes*

** la MAGIE*

DU LOCAL



sud-de-france.com



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.